

AAFM-AMICALE DES ANCIENS DE LA FM

VOYAGES DES SYMPATHISANTS AVEC L'AMICALE

Les Sympathisants qui désirent participer aux différents voyages avec l'Amicale des Anciens de la FM à compter de 2020 devront obligatoirement être parrainés par un ou une Amicaliste.

La priorité sera donnée aux Anciens de la FM mais l'inscription des sympathisants pourra se faire en même temps. Ceux-ci pourront envoyer leurs chèques (*) après le délai qui sera précisé sur le bulletin d'inscription en fonction du nombre de places disponible. C'est pour cela qu'il est très important de remplir correctement ce bulletin.

- 1) Priorité N°1 : Les Amicalistes.
- 2) Priorité N°2: Les Sympathisants accompagnés de leur parrain Amicaliste.
- 3) Priorité N°3: Les Sympathisants non accompagnés d'un parrain.

(*) <u>Pour rappel</u>: Les Sympathisants qui participent aux voyages devront s'acquitter d'une somme de 20 euros par personne et par voyage.